Vérifier au prononcé

Projet de déclaration du Sénégal à l'Examen Périodique Universel du Swaziland 10 Mai 2016 à 9 heures

Monsieur le Président,

Au nom de la délégation sénégalaise, j'ai plaisir à souhaiter une chaleureuse bienvenue à la délégation du Swaziland et féliciter Monsieur/ Mme pour l'exposé complet qu'il vient de nous faire.

Ma délégation relève avec satisfaction que le Gouvernement du Swaziland est devenu depuis 2011, partie à plusieurs Instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment la Convention sur les droits des personnes handicapées et le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés. Il me plait de saluer également la décision prise de renforcer les moyens financiers et humains de la Commission des droits de l'homme, ce qui a permis à cette structure d'organiser des séances de formation en droits de l'homme au profit des forces de Police.

Ainsi, tout en encourageant le Gouvernement du Swaziland à continuer à accorder une priorité à la défense et à la promotion des droits de l'homme, le Sénégal lui adresse les recommandations suivantes :

- Protéger plus efficacement les personnes atteintes d'albinisme contre les crimes rituels,
- Œuvrer davantage pour promouvoir les droits des femmes et des filles.

Pour terminer, Monsieur le Président, ma délégation exprime ses vœux de succès au Swaziland dans la mise en œuvre des recommandations acceptées et invite la communauté internationale à lui apporter toute l'assistance technique et financière nécessaire.

Je vous remercie de votre attention.